



Compte rendu du CTL du 08 février 2018

L'ordre du jour de ce CTL portait sur :

- le tableau de veille sociale qui intègre désormais 10 indicateurs,
- la modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de ST ETIENNE Municipale compte tenu de son déménagement sur le site de Grüner,
- l'organisation d'une **consultation sur les horaires variables** pour les sites de Charcot et de Montbrison en raison de l'arrivée dans ces bâtiments de nouveaux services : les agents devront s'exprimer en mars par bulletin secret pour une plage variable allant soit de 7H30 à 19H00 soit de 7H00 à 18H30. **Vos élus FO se sont opposés aux modalités de cette consultation car elle instaure un scrutin unique par site alors que nous aurions préféré un vote par service permettant ainsi une individualisation.** La Direction s'y refuse arguant qu'en raison des problèmes de sécurité une harmonisation est préférable.
- l'exécution du budget 2017 qui fait apparaître une baisse sensible des frais d'affranchissement en raison de la centralisation du courrier au siège de la DDFIP, de l'utilisation du courrier industriel et du recours à Clic'Esi. Ceci a permis en fin d'année de financer de nombreux matériels informatiques qui seront installés dans les mois à venir. En 2018, les crédits initiaux alloués à la direction en crédits de paiement augmentent de 1,72 %.
- **l'accueil personnalisé sur rendez-vous** pour les questions complexes : Après une première phase de déploiement en mars 2017 sur le SIP/CDIF de Roanne et sur Saint-Étienne Nord, **la DDFIP a décidé d'étendre ce dispositif à l'ensemble des SIP du département à compter du 1^{er} mars 2018. Une extension aux SIE est envisagée par ailleurs à l'automne 2018.**

Questions diverses, vos élus ont évoqué :

- la préfiguration de la mise en place de la réforme de gestion RH en 2019 (suppression des RAN), une réunion avec les organisations syndicales se tiendra le 6 mars car chaque département préfigurateur doit faire remonter à la DG ses propositions relatives aux règles devant régir le mouvement local.
- **l'avenir des postes comptables suite à la remise en cause du principe de séparation ordonnateur/comptable**, aux réflexions en cours sur la fusion compte administratif/compte de gestion et sur la certification des comptes par un organisme privé : **le directeur n'a pas nié que les lignes allaient bouger** notamment pour les grandes collectivités mais qu'il doute que les structures de moindre importance puissent se passer de notre expertise. Vos élus seront vigilants sur ce point.
- **le devenir des SIP** eu égard à la mise en place du prélèvement à la source, du développement de la télédéclaration et surtout de la suppression de la taxe d'habitation qui génère 80 % du contentieux. Monsieur CLERGET nous a précisé qu'il participe actuellement à un **groupe de travail national qui doit faire des propositions au cours du 1^{er} semestre 2018 au DG sur le réseau des SIP.** Toutefois il nous a rassuré sur le sort du SIP SUD, qui en raison du départ du comptable sera mis en intérim, mais qui n'a pas vocation pour l'instant à fusionner avec le SIP NORD.
- les projets 2018 de la direction dans le cadre de l'**Adaptation des Structures du Réseau (ASR)** : **le directeur** a refusé de dévoiler ses projets car il **attend les conclusions CAP 2022** qui doivent sortir début avril 2018 et **qui risquent d'être assassines pour notre réseau.** Toutefois, il a annoncé la **fermeture à terme de la trésorerie hospitalière de FIRMINY.** Par contre, il n'y a pour l'instant aucune velléité de créer une structure supra-départementale pour la gestion des amendes. Il n'envisage pas pour l'instant la mise en place d'autres trésoreries sans numéraire. Des réflexions sont par ailleurs en cours pour la **participation aux Maisons de Services au Public (MSAP)**